

[Hérouville-Saint-Clair](#)[Quotidien Ouest-France du mercredi 4 décembre 2019](#)[ouest-france.fr du mercredi 4 décembre 2019](#)

299 mots

Ils pourront donner l'alerte en cas d'accident

Reportage

Ce lundi après-midi, Jacques, un pompier, donnait des cours aux CM2 de l'école Simone-Veil, à la place de leur enseignant habituel. Alors c'est un peu les vacances, on chahute, on s'énerve, mais on écoute également. Les enfants tendent l'oreille quand le pompier leur pose ses questions : « **Qui a un téléphone portable ?** » Presque toutes les mains se lèvent. Puis, il pose une nouvelle question : « **Est-ce que vous savez qu'on peut appeler les numéros d'urgence avec un portable, même si on n'a pas le code ?** »

La session de formation a démarré comme ça : « **On va commencer par la priorité. Si vous rencontrez un accident de la circulation, qu'est-ce que vous faites ?** » Les élèves de répondre : « **On appelle quelqu'un.** » Jacques enchaîne : « **Ça s'appelle donner l'alerte.** » Il leur communique les numéros d'urgence à composer : « **Savez-vous que si vous composez le 112, dans le Calvados, vous tombez directement au 18.** » Puis ce fut le moment de savoir quoi dire au téléphone : « **Il faut donner votre adresse, être le plus précis possible, et surtout, ne pas raccrocher !** »

« **Cette formation est dispensée pour la troisième année consécutive, à l'ensemble des élèves des écoles publiques, par l'Union départementale des premiers secours du Calvados. Cela s'inscrit dans le volet santé du parcours citoyen que nous développons, de l'enfance à l'adolescence. Le brossage des dents à la maternelle, les compétences psychosociales pour les CE2 et les maternelles** », détaille Caroline Boisset, adjointe au maire en charge de l'éducation.

Elle ajoute : « **Dans le cadre de la cité éducative, nous allons développer la prévention aux agressions sexuelles, aux bruits, aux écrans, au sommeil, au soleil.** »

